

Reporting CRS/FATCA : erreurs fréquentes, structures, complexes, éviter les doublons et incohérences

- > Les obligations multiples des structures d'investissement transfrontalières complexes
- > Les erreurs de classification fréquentes qui entraînent des erreurs de reporting
- > Les remontées d'informations incomplètes ou incohérentes dans les structures multi-entités
- > Pourquoi certaines structures permettent-elles un reporting unique et cohérent ?



Latifa Tabia,

Partner, Alfair Advisory, Luxembourg, Experte en fiscalité opérationnelle

Latifa Tabia accompagne des clients internationaux dans la gestion de leurs enjeux fiscaux complexes, avec une expertise pointue sur FATCA, CRS, DAC6, QI, FASTER et Pillar 2. Ex-Head of Operational Tax & Advisory chez Forvis Mazars, elle a également développé une solide expérience au sein de grandes institutions financières telles que Société Générale et Natixis Wealth Management, où elle a dirigé des équipes de fiscalité opérationnelle et supervisé la conformité d'entités au Luxembourg, en Suisse et à Monaco.

Les types d'erreurs en matière d'obligations déclaratives CRS /FATCA

Reporter dans une juridiction étrangère ne dispense pas de l'analyse de classification CRS au niveau de la structure concernée : en quoi cette distinction fondamentale est-elle à l'origine de nombreuses non-conformités involontaires ?

La méconnaissance des obligations multiples en matière de CRS et FATCA des structures d'investissement transfrontalières complexes

- À quel niveau ces obligations s'attachent-elles réellement : fonds, entité de gestion, investisseurs ?
- Exemple : partnership international investi dans un fonds réglementé – obligations au niveau du GP et non uniquement du fonds.

Les erreurs de classification fréquentes qui entraînent des erreurs de reporting

- Comment expliquer la confusion récurrente entre FI et NFE ? Exemple : holding d'investissement avec substance limitée qualifiée à tort de NFE passive alors qu'une classification FI peut s'imposer sous CRS.

Pourquoi observe-t-on des remontées d'informations incomplètes ou incohérentes dans les structures multi-entités ?

- Exemple : véhicules d'investissement avec holdings intermédiaires générant des chaînes de reporting multiples et des erreurs sur l'identification des bénéficiaires effectifs.

Quels sont les principaux risques CRS/FATCA identifiés selon le type de structure ?

- Holdings d'investissement : risque de mauvaise classification CRS

- Structures multi-véhicules : défaut d'alignement des chaînes de reporting
- Trusts avec pluralité d'intervenants : répartition floue des obligations déclaratives

Reporter ou ne pas reporter (légalement) ?

- La question est-elle réellement d'éviter le reporting ?
- Pourquoi certaines structures permettent-elles un reporting unique et cohérent, tandis que d'autres génèrent des chaînes multiples sources de complexité administrative ?

Comment positionner le reporting au bon niveau juridique et opérationnel ?

- En quoi la réflexion ex ante sur « qui reporte » permet-elle d'optimiser la charge administrative sans enfreindre les règles CRS/FATCA ?
- **Principes clés du design déclaratif**
 - Quelles sont les entités déclarantes potentielles ?
 - Quand et comment centraliser le reporting ?
 - Comment éviter les doublons et incohérences ?
 - Pourquoi et comment documenter les choix de classification ?
- **Illustrations**
 - Comment choisir la juridiction la plus efficace déclarativement sans altérer la substance économique ni le business rationale ?
 - En quoi les différents véhicules juridiques présentent-ils des niveaux de transparence et d'exposition CRS/FATCA distincts ?

Reporting CRS/FATCA : erreurs fréquentes, structures, complexes, éviter les doublons et les incohérences

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11
 par e-mail: info@academyfinance.ch
 par courrier: Academy & Finance SA,
 3 rue Neuve-du-Molard
 CH-1204 Genève
 www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence

Hôtel Président
 47 quai Wilson, Genève

Visio conférence

Le lien Zoom sera envoyé le 27 mai après-midi.

Prix

620 CHF (+ TVA 8.1%)
 Inscriptions supplémentaires de la même
 société : -50%

Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de
 crédit. Le montant facturé sera débité dès récep-
 tion des informations relatives à la carte. Dans tous
 les cas, une facture vous sera transmise par email.

Annulation

Les annulations reçues avant le 20 mai 2026
 seront remboursées à hauteur de 100%. Les
 annulations reçues après le 20 mai ne seront
 pas remboursées. Pour être prise en compte,
 toute annulation doit être formulée par écrit
 (email, courrier ou télécopie) avant la conférence.
 Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou
 par fax avant la conférence, le montant total de
 l'inscription sera dû. Un remplacement est admis
 à tout moment. Il doit être communiqué par écrit
 avant la conférence.

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "Reporting CRS/ FATCA" le jeudi 28 mai 2026.

Je participerai : en présentiel online (Zoom)

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

1^{ER} INSCRIT

Prénom et nom

Fonction

E-mail.....

2^{ÈME} INSCRIT (-50%)

Prénom et nom

Fonction

E-mail.....

Société.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél Fax.....

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

.....

Virement bancaire Mastercard VISA

N° de carte: _____/_____/_____/_____ Date d'expiration: ____/____

Nom du détenteur de la carte

Date

Signature

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.